Compt. for. : 7102-7405-7700-8302-8609-9237-9511-5072-5503-6603
7001

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'éclaircie commerciale et dégagement des tiges d'avenir	ced
Coupe de jardinage	cj
Scalpage partiel (dégagé ou à plat)	scp
Préparation de terrain	ptr
Plantation en résineux	plr
Plantation de feuillures	plf
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ec
Récolte dans les friches boisées (espèces libres)	rcf

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (autre que essence composante prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (B)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (laricin)	R (M)
— — à pruche	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — (plantation)	R p
Pinèdes	P
— — (Épinette noire et/ou Épin. rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse.)	P (E)
— — (autre essence composante prédominante)	P (X)
— — à mélèze	P (M)
— — à pruche	P (PR)
— — à thuya (cèdre)	P (T)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin gris	P (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette	P (EN)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (EB) p
— — (plantation d'épinette noire)	P (EN) p
— — (plantation d'épinette rouge)	P (ER) p
Sapinières	S
— — (Sapin et/ou Épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse.)	S (B)
— — (autre essence composante prédominante)	S (X)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze (laricin)	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) p
Pinèdes à pin rouge	PR
— — — avec pin rouge	PR (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (R)
— — — (autre essence composante prédominante)	PR (X)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (EN)
— — — avec mélèze	PR (M)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — avec pruche	PR (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (B)
— — — (plantation)	PR p
— — — (plantation de pin sylvestre	PR p
Cèdrières	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (T)
— — (autre essence composante prédominante)	C (X)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (B)
— — (plantation de thuya)	C (T) p
Pruchières	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — (autre essence composante prédominante)	Pr (X)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzins	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — (autre essence composante prédominante)	M (X)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (EN)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (B)
— — (plantation de mélèze européen)	M (E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J) p
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L) p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Tendance feuillus
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec sapin	F1 (B)	F1 (B)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (EN)	F1 (EN)
Bouleaux à bouleaux blancs	BB (B)	BB (B)
— — — avec épinettes ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplierais (avec sapin)	PB (B)	PB (B)
— — avec pin gris	PB (PG)	PB (PG)
— — avec pin rouge	PB (PR)	PB (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PB (E)	PB (E)
— — avec résineux	PB (R)	PB (R)
Peuplierais mixte résineux	PX (R)	PX (R)
Érablières à sucre	ES	ES
— à pin gris	ES (PG)	ES (PG)
— à pin rouge	ES (PR)	ES (PR)
Mélangis à feuillus tolérants	MFh	MFh (R)
— — — — station humide	MFh (H)	MFh (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— sur station humide	F (H)
— sur station sèche	F (S)
Bouleaux à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplierais	PB
— à peuplier baumier	PB (B)
Érablières	E
— à bouleaux blancs	E1 (B)
— à bouleaux jaunes	E1 (BJ)
— à peuplier	E1 (PB)
— à feuillus d'essences intolérantes	E1 (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	E1 (F2)
Plantation d'érable à sucre	E1 (S) p
— — de bouleau jaune	E1 (BJ) p
— — de peuplier	E1 (PB) p
— — de peuplier hybride	PxH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	dd
Dénudé et semi-dénudé humide	dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en domino	cpd
Coupe partielle en chablis	cpch
Coupe partielle plus dominos légère	cpdl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	epl
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis total	bt
Épidémie sévère	es
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE :
30 (ans)	0-30 ans
50	31-50
70	51-70
90	71-90
120	91-120
150	121-150
200	151-200
250	201 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 :	30-90 :
90-50 :	50-90 :
120-50 :	50-120 :
150-50 :	50-150 :
150-70 :	70-150 :

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jir (jeune irrégulière)	Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Virieux irrégulière	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0-9m)	2 (9-12m)	3 (12-15m)	4 (15-18m)	5 (18-21m)	6 (21m+)
E	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	↑
Forte	61 à 90%	↑
Abrupte	91% et plus	↑

Symbole : entrée de pente ↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 c2 50% ⊖ — S : défoliation; (E) : classe de pente; C3 : classe d'âge; c2 : densité; 50% : classe de hauteur; ⊖ : classe de défoliation; S : type dominant